

Objectifs et initiatives stratégiques

RÉALISER NOTRE MANDAT



2010-2013

FacilicorpNB – Plan stratégique

Ce plan stratégique guidera les efforts de FacilicorpNB en vue de réaliser des économies grâce à un partage efficace et rentable des services, dans le but d'investir ces sommes dans des améliorations technologiques prioritaires pour le système de santé du Nouveau-Brunswick.

1

Nos relations avec la clientèle et notre service à la clientèle

Nous établirons des relations solides avec nos clientes, les régies régionales de la santé. Ces relations seront développées en partie en tenant des séances de consultation permanente et en fournissant des services de qualité qui dépassent les attentes des clientes.

- 1.1 Faire la transition des secteurs mandatés de services non cliniques depuis diverses organisations de santé vers FacilicorpNB tout en maintenant la sécurité des patients.
- 1.2 Améliorer sensiblement le niveau de service de ces services non cliniques (« secteurs d'activité ») pour les régies.
- 1.3 Introduire des outils et des systèmes nouveaux ou améliorés pour les services non cliniques qui aideront les régies et nos autres clients à devenir plus efficaces et plus rentables.
- 1.4 Maintenir des relations solides et un dialogue efficace dans les deux langues officielles avec nos clients.
- 1.5 Développer chez FacilicorpNB une culture axée sur la clientèle.
- 1.6 Travailler avec nos partenaires de la santé à l'élaboration d'un mécanisme pour établir les priorités de réinvestissement des économies annuelles de 20 millions de dollars (après 2013).

3

Nos gens et notre culture

Nous deviendrons un employeur de choix en attirant, en formant et en retenant les gens les plus motivés et les plus qualifiés. Divers programmes internes seront développés d'ici 2013 pour y arriver.

- 3.1 Développer une culture axée sur la clientèle.
- 3.2 Mettre en œuvre une stratégie globale de gestion des ressources humaines.
- 3.3 Travailler conjointement avec nos partenaires, lorsqu'il se peut, afin d'élaborer et d'offrir des programmes de formation communs.
- 3.4 Respecter les deux langues officielles pour notre main-d'œuvre.
- 3.5 Développer une culture de leadership et une main-d'œuvre engagée.
- 3.6 Acquérir la réputation d'être un employeur de choix.

2

Notre excellence opérationnelle

Nous produirons des efficacités grâce à l'excellence opérationnelle. Cela se fera par le regroupement, l'uniformisation et l'amélioration des processus des services regroupés.

- 2.1 Atteindre l'autosuffisance et l'objectif mandaté de faire des économies annuelles de 20 millions de dollars d'ici la fin de 2013.
- 2.2 Compléter la transition mandatée des secteurs d'activité : Ingénierie clinique, Transactions financières et Buanderie et Lingerie.
- 2.3 Accroître notre propre efficacité par l'adoption de pratiques optimales, l'uniformisation et l'élimination des doublons dans nos secteurs d'activité.
- 2.4 Élaborer et faire avancer une stratégie de planification des ressources de l'entreprise (PRE) pour le système de santé.
- 2.5 Élaborer une gamme de solutions de financement de rechange afin de pouvoir explorer les possibilités d'affaires appropriées.
- 2.6 Prioriser les prochaines initiatives de regroupement, d'uniformisation et d'amélioration continue dans nos secteurs d'activité.
- 2.7 Élaborer une stratégie d'entreprise « verte » et trouver des initiatives de plan de travail qui pourraient contribuer à des pratiques environnementales saines.
- 2.8 Créer une Direction de la gestion de l'énergie et de la durabilité de l'environnement pour qu'elle trouve des solutions permettant d'économiser de l'énergie et qu'elle élabore des pratiques vertes pour le système de santé.

4

Notre responsabilisation

Nous répondrons de nos activités auprès des intervenants du système de santé et de notre actionnaire (le gouvernement du Nouveau-Brunswick) en établissant des systèmes et des rapports de performance de l'organisation.

- 4.1 Fonctionner dans les limites du budget approuvé.
- 4.2 Réinvestir dans les priorités qui ont été choisies en consultation avec notre actionnaire et nos clients.
- 4.3 Trouver et élaborer des systèmes permettant de surveiller les mesures clés du rendement de l'organisation.
- 4.4 Établir un lien de confiance avec notre actionnaire, nos clients et nos employés.
- 4.5 Évoluer selon les valeurs de l'organisation, y compris notre engagement envers le respect de l'environnement.
- 4.6 Mettre en œuvre un système de gestion des risques dans l'ensemble de l'organisation.
- 4.7 Voir au respect des lois et règlements en matière de protection des renseignements personnels.